



ÉDITO

Le tissu économique de notre commune reste actif malgré les difficultés et l'avenir parfois incertain. Agriculteurs, artisans, industriels et commerçants dynamisent notre territoire. Printemps 2016, de nouvelles activités s'installent : deux paysagistes dans la rue du Stade, une fleuriste sur la Place Clemenceau, une décoratrice restauratrice à la Basse Daudière. Nous sommes à l'écoute des initiatives et pouvons recevoir les entrepreneurs pour discuter de leurs projets. Nous pouvons également les mettre en lien avec le Service économique de la communauté de Communes du Pays des HERBIERS. Trois jeunes artisans ont relancé l'association UCAM : Union des Commerçants et Artisans Mouchampais. Ils ont fédéré une quarantaine d'artisans et commerçants pour proposer une foire exposition les 2 et 3 avril prochain. La commune y participe notamment par un soutien logistique des équipes techniques et la communication. Nous invitons tous les Mouchampais à participer activement à ce week-end festif et aller à la rencontre des professionnels de notre commune.

Patrick MANDIN, Adjoint à l'économie.

WEEK-END COMMERCIAL

**SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
AVRIL 2016**

Ouverture officielle le samedi à 11 h

UMCA
Union Mouchampaise Commerçants et Artisans

TOMBOLA GRATUITE :
1^{er} lot « SORTIE EN MER DE 24
SUR UN CATAMARAN
PARTICIPANT
AU VENDEE GLOBE

+ de 40 exposants
Salle du Petit Lay - MOUCHAMPS

Animations :
Baptême ULM, Défilé de mode, Stand Pêche,
Pompiers, Dégustation d'huîtres, pêche à la ligne
pour les enfants, Restauration rapide, triandises,
barbe à papa, crêpes...

Repas du Samedi soir avec Sono, sur réservation
Tarif: 15€ adulte - 4€ enfant - Contact: umca85@orange.fr

PARTENAIRE DE LA VIE ECONOMIQUE

Crédit Mutuel
Océan

www.mouchamps.com

PROGRAMME DU WEEK END COMMERCIAL

SAMEDI 2 AVRIL

- 11h00** Ouverture Officielle
- 12h00** Vin d'honneur offert par la Mairie. Les artisans commerçants seront heureux de vous recevoir sur leur stand tout au long du week-end et vous attendent nombreux.
- 17h00** Défilé de Mode organisé par les Coiffeuses, Maquilleuses....
- 19h00** Fermeture des Stands
- 20h00** Repas avec Sono sur réservation auprès de vos artisans.

DIMANCHE 3 AVRIL

- 9h30** Ouverture de la Foire
- 10h00** Dégustation d'huîtres
- 15h30** Défilé de Mode organisé par les Coiffeuses, maquilleuses....
- 18h00** Fermeture de la Foire.



TOMBOLA GRATUITE
1^{er} lot : Sortie en mer de 2h sur un monocoque participant au Vendée Globe avec Jeff PELLET.
De nombreux autres lots vous attendent

ANIMATIONS TOUT AU LONG DU WEEK-END :

- Baptême ULM (navette prévue pour le transport vers le site de la Jonchère)
- Stand Pêche, Manifestation Pompiers, Pêche à la ligne pour les enfants...
- Restauration rapide, bonbons, barbe à papa, crêpes...



PARTICIPATION CITOYENNE

Le dispositif de «Participation citoyenne» constitue une action de proximité, complémentaire des missions de la gendarmerie et de la police municipale. Elle repose sur la solidarité de voisinage et sur un partenariat entre les acteurs de la sécurité et les habitants. Des référents, désignés par quartier, diffusent des conseils de prévention à leurs voisins. Ils alertent la gendarmerie et la commune de tout fait suspect ou troublant.

Suite à la signature de la convention avec la gendarmerie, le dispositif va être mis en place avec les personnes déjà inscrites en mairie. Des réunions d'information auront lieu au Printemps.

Appel à candidature
Si vous souhaitez participer à cette démarche, vous pouvez contacter la Mairie au **02 51 66 21 01** ou par mail **mairie@mouchamps.com**

PERMANENCES DANIEL CHARNEAU

ARCHITECTE CONSEIL PCC

Elles ont lieu tous les 2^{èmes} jeudis du mois à la Mairie à partir de 14 H jusqu'à 16 H, sauf exception.

Si vous avez un projet, prenez directement contact avec la mairie : **02 51 66 21 01** ou par mail : **mairie@mouchamps.com**

ENQUETE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP), réalise du 1^{er} février au 30 avril 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement

de l'habitat et l'insécurité. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



TARIFS SALLES COMMUNALES 2016

MOUCHAMPAIS

SAISON PRINTEMPS - ÉTÉ : DU 1ER MAI AU 31 OCTOBRE		
Désignation	SALLE RUE DE L'EGLISE	SALLE DES FETES
Location journée + soirée (9h à 2h)	76,00 €	171,00 €
Location 1/2 journée (9h - 13h ou 14h - 18h)	35,00 €	55,00 €
Location journée de 8h à 16 h	65,00 €	91,00 €
Location soirée (18h - 2h) (uniquement du lundi au vendredi)	65,00 €	91,00 €

SAISON AUTOMNE - HIVER : DU 1ER NOVEMBRE AU 30 AVRIL		
Désignation	SALLE RUE DE L'EGLISE	SALLE DES FETES
Location journée + soirée (9h à 2h)	89,00 €	215,00 €
Location 1/2 journée (9h - 13h ou 14h - 18h)	40,00 €	66,00 €
Location journée de 8h à 16 h	72,00 €	112,00 €
Location soirée (18h - 2h) (uniquement du lundi au vendredi)	72,00 €	112,00 €

Arrhes	25% à la réservation	25% à la réservation
Caution :	40 € par utilisation 100 € pour les locations journées + soirées ou soirées	150 € par utilisation 300 € pour les locations journées + soirées ou soirées

HORS MOUCHAMPAIS

SAISON PRINTEMPS - ÉTÉ : DU 1ER MAI AU 31 OCTOBRE		
Désignation	SALLE RUE DE L'EGLISE	SALLE DES FETES
Location journée + soirée (9h à 2h)	114,00 €	257,00 €
Location 1/2 journée (9h - 13h ou 14h - 18h)	53,00 €	83,00 €
Location journée de 8h à 16 h	98,00 €	137,00 €
Location soirée (18h - 2h) (uniquement du lundi au vendredi)	-	137,00 €

SAISON AUTOMNE - HIVER : DU 1ER NOVEMBRE AU 30 AVRIL		
Désignation	SALLE RUE DE L'EGLISE	SALLE DES FETES
Location journée + soirée (9h à 2h)	134,00 €	323,00 €
Location 1/2 journée (9h - 13h ou 14h - 18h)	60,00 €	99,00 €
Location journée de 8h à 16 h	108,00 €	168,00 €
Location soirée (18h - 2h) uniquement du lundi au vendredi	-	168,00 €

Arrhes	25% à la réservation	25% à la réservation
Caution :	40 € par utilisation 100 € pour les locations journées + soirées ou soirées	150 € par utilisation 300 € pour les locations journées + soirées ou soirées

TARIFS LOCATION DE LA SALLE «LES NYMPHEAS» 2016

EQUIPEMENTS UTILISES	«WEEK-END et JOURS FERIES»		ASSOCIATIONS MOUCHAMPAISES	SEMAINE	
	MOUCHAMPAIS	HORS COMMUNE		MOUCHAMPAIS	HORS COMMUNE
HALL / BAR	120,00 €	175,00 €		120,00 €	175,00 €
Gde SALLE + HALL / BAR	547,00 €	711,00 €	285,00 €	438,00 €	547,00 €
Gde SALLE + HALL / BAR & OFFICE TRAITEUR	722,00 €	984,00 €	394,00 €	547,00 €	656,00 €
Gde SALLE + Pte SALLE + HALL / BAR & OFFICE TRAITEUR	957,00 €	1 175,00 €	519,00 €	640,0 €	749,00 €
Pte SALLE + HALL / BAR	251,00 €	306,00 €		219,00 €	306,00 €
Pte SALLE + HALL / BAR & OFFICE TRAITEUR	426,00 €	579,00 €		328,00 €	416,00 €
Gde SALLE + Pte SALLE + HALL / BAR	798,00 €	1 017,00 €	410,00 €	547,00 €	656,00 €
Régie : SONO, LUMIERES, VIDEO			219,00 €		
VIDEO + ECRAN			55,00 €		
GRADINS			121,00 €		
LOGES	33,00 €	64,00 €	33,00 €	33,00 €	64,00 €
VEILLE DE MARIAGE à partir de 10h		54,00 €			51,00 €
"LENDEMAIN DE MARIAGE GRANDE SALLE»		274,00 €			
LENDEMAIN DE MARIAGE PETITE SALLE		165,00 €			
CAUTION à verser à la remise des clefs			800 €		

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

En septembre 2016, un nouveau Conseil Municipal d'Enfants s'est mis en place. Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants ont mené déjà plusieurs actions dont :

- la participation aux cérémonies commémoratives le 11 novembre
- la visite des Restos du Cœur le samedi 27 février
- L'Opération Pieds de mur le samedi 5 mars 2016

Renseignements et informations :

Annie GABORIAU, adjointe et Audrey HULIN, animatrice en charge du CME – 02 51 66 21 01



CME Cérémonie du 11 novembre



Plantation pied de mur

ENFANCE JEUNESSE

Soirée fluo

• **Le vendredi 08 Avril 2016** à 20h30.

Pendant les vacances scolaires de Printemps, l'Espace Jeunes de la Mairie de Mouchamps organise une soirée Fluo. Inscrite dans une action de prévention pluriannuelle, cette soirée sans alcool permet également aux jeunes de se rencontrer, et aux animateurs d'échanger et de travailler en réseau si affinités.

Soirée animée par l'Espace Jeunes. Rendez-vous de 20h30 à minuit à la salle Notre Dame de Mouchamps. 3 € l'entrée, et vente de boissons et confiseries sur place. À partir de la 6ème.

Les parcours du cœur

• **Le mardi 12 avril 2016** : Rencontres sportives amicales de 10h à 17h aux salles de sports. Sur inscription avant le 26 mars. À partir de la 6ème.

Il s'agit d'un projet de prévention en partenariat avec la Fédération Française de Cardiologie. Cette année 2016, nous invitons l'Espace Jeunes des Herbiers dans le cadre d'un échange convivial.

Opération pizzas

• **Le vendredi 15 et le samedi 16 avril 2016** : livraison de 18h à 20h.

L'Accueil Jeunes de la Mairie de Mouchamps propose une livraison de pizzas à domicile. Les pizzas sont préparées par la crêperie du Soleil. Cette activité est un projet d'autofinancement pour les jeunes.



Contact : Service enfance jeunesse
Tél 02 51 63 96 06
Mail : secretariat.mej@orange.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

Dans le cadre du transport scolaire assuré par le département de la Vendée, celui-ci souhaite poursuivre ses efforts de dématérialisation pour les inscriptions. Aussi, les familles concernées sont invitées à renouveler leur inscription ou à procéder à une nouvelle inscription sur : www.transports.vendee.fr.

IMPORTANT :

Pour toute actualité liée aux transports scolaires (maintien ou suspension des cars scolaires en raison d'intempéries), consultez la rubrique <http://www.vendee.fr/Territoire-et-environnement/Transports-Circulation> ou les dernières infos en page d'accueil de <http://vendee.fr>

Contacts :

Pour tout renseignement complémentaire :
Adresse postale : Conseil départemental de la Vendée
Direction des Transports - 40 rue Foch
85923 LA ROCHE SUR YON Cedex
Tél : 02 51 34 46 66 - Fax : 02 51 34 47 31
Courriel : subventionnement.transports@vendee.fr

Horaires d'accueil du public :

8h30-17h30 du lundi au vendredi

Pour tous renseignements complémentaires sur les circuits, les horaires et les arrêts, contactez les référents de Familles rurales de Mouchamps :

Magali MARTINEZ au 02 51 63 90 80 et Luce PUAUD au 02 51 67 09 64 et Blandine DESPREZ au 02 51 63 92 11

MISE EN PLACE D'UN LIVRET DE CITOYENNETE AU RESTAURANT SCOLAIRE !

Le but étant de favoriser le collectif, grâce à un outil ludique basé sur la valorisation des bons comportements et le respect des autres. Si les règles de vie ne sont pas respectées, la table concernée voit son smiley changer de couleur. A l'occasion de chaque décision de retrait de smileys, l'adulte responsable de la table ou l'animateur formalise une démarche de dialogue avec les enfants pour, d'une part leur expliquer en quoi leur comportement n'était pas acceptable et d'autre part, leur proposer de réaliser une action positive en contrepartie qui leur permettrait de récupérer le smiley vert.

Règles de vie et fonctionnement

Ces règles ont été pensées et écrites par les enfants

<p>Pour aller manger :</p> <p>Je me lave et je m'assure les mains Je rentre et je m'assois dans le calme et sans courir Je dis bonjour au personnel et à mes camarades</p>
<p>Pendant le repas :</p> <p>J'attends le bon appétit pour commencer à manger Je me dois d'être poli Je ne dois pas jouer avec la nourriture Je reste assis correctement sur ma chaise Je ne dois pas crier Je ne peux pas parler aux autres tables car cela m'oblige à crier Je goûte à tous les aliments Je ne dois pas être vulgaire ni violent envers les adultes et mes camarades Je ne détériore pas le matériel de cantine, cuillères, fourchettes... J'arrête de parler pour écouter les adultes, quand on me le demande</p>
<p>A la fin du repas :</p> <p>Je range mon assiette et mes couverts au bout de la table Je suis calme et j'attends l'autorisation avant de quitter la cantine Je dis au revoir Je sors calmement et sans courir</p>
<p>Le responsable de table :</p> <p>C'est un élève qui mange au restaurant scolaire. Il est choisi pour une semaine par l'animateur. Il s'occupe du bon fonctionnement de la table, (couteils de pain, eau, ...) Il ne s'occupe pas de la discipline mais avvertit l'animateur ou le personnel de cantine en cas de problème. Il remplit le tableau de suivi des smileys à la fin de chaque repas</p>

Les Smileys

Comment fonctionnent les Smileys ?



Les smileys fonctionnent par table, et non par enfant. Le but étant de favoriser le collectif, grâce à un outil ludique basé sur la valorisation des bons comportements et le respect des autres.

Si les règles de vie ne sont pas respectées, la table concernée voit son smiley changer de couleur. A l'occasion de chaque décision de retrait de smileys, l'adulte responsable de la table ou l'animateur formalise une démarche de dialogue avec les enfants pour, d'une part leur expliquer en quoi leur comportement n'était pas acceptable et d'autre part, leur proposer de réaliser une action positive en contrepartie qui leur permettrait de récupérer le smiley vert.

	LE SMILEY VERT	Tout se passe bien à ma table, et tout le monde respecte les règles de vie.
	LE SMILEY JAUNE	Durant le service, à ma table, nous n'avons pas respecté les règles de vie.
	LE SMILEY ROUGE	Malgré les avertissements, nous avons continué à ne pas respecter les consignes. A la fin du repas moi et mes camarades, restons discuter de notre comportement avec une animatrice et une sanction pourra être appliquée.
		Si à ma table, le smiley est devenu orange ou rouge, nous pouvons à tout moment revenir au vert en ayant un bon comportement.

Contact : Service restaurant scolaire
Tél. 02 51 66 23 40

VIE ASSOCIATIVE



BADMINTON

Nouveau : un entrainement supplémentaire depuis le 25 février
L'ABM : Association Badminton Mouchampais propose un entrainement le jeudi soir à partir de 20h30. Les horaires d'entrainement sont donc le lundi 19h, jeudi 19h30 et 20h30 à la salle de la gare.

Contact : Kevin Armouet Président du Badminton
Tél. 06 12 98 08 71 - Mail : kevin.mouette@hotmail.fr

FAMILLES RURALES

Dates à retenir :

- Gala de danse à la salle les Nymphéas, les 3 et 4 juin organisé par Korzeam. Le thème proposé est «vie de grenier».
- Fête surprise, le 2 juillet organisée par Le Foyer des jeunes
- Fin mai : pensez à vos inscriptions pour korzeam.

La date de permanence vous sera communiquée ultérieurement



LA KYRIELLE

Exposition gratuite au lavoir, rue du Beignon du 14 au 29 mai, de 15h à 19h. Venez nombreux !

Les mercredis, samedis et dimanches après-midi, présentation des œuvres réalisées dans l'année par les adhérents. Le vendredi 10 juin : concert de la Chorale Mélodie à l'Eglise de Mouchamps.

Contact : lakyrillemouchamps.jimdo.fr

OPÉRATIONS PLANTATIONS 2016

La Chambre d'agriculture de la Vendée propose une nouvelle forme de partenariat avec les communes pour organiser des plantations collectives de haies bocagères. Cette initiative est la continuité des opérations de la « semaine de l'arbre » et du Contrat Paysage Rural (CPR).

Les deux dernières années, le nombre trop faible de projets

n'a pas permis le dépôt de dossiers. Selon le nombre cette année, nous organiserons cette opération.

Si vous avez un projet, prenez contact avec le secrétariat de la mairie avant la fin du mois de juin.

Contact : 02 51 66 21 01 - mail : mairie@mouchamps.com

LE SECOND ARBRE PLANTÉ SUR LE SENTIER DES NAISSANCES

En 2015, la commune de Mouchamps a décidé de créer le sentier des naissances à Saint-Fiacre pour marquer les 42 naissances de 2014. Ce sentier rejoint le camping le Hameau du Petit Lay.

En ce printemps 2016, un deuxième arbre a été planté symboliquement pour les 36 naissances de l'année 2015. De nombreux parents ont participé à la plantation du tilleul sous l'œil des bébés Mouchampais. Les familles ont ensuite été reçues en mairie, le samedi 27 février, autour du verre de l'amitié, chacun a pu échanger avec les élus.



Photo souvenir devant en l'honneur des bébés mouchampais nés en 2015.

ECO – PATURAGE : UN OUTIL POUR LES ESPACES VERTS COMMUNAUX



Dans le cadre du programme LEADER de reconquête de la qualité de l'eau, la commission intercommunale du Pays des Herbiers a proposé des solutions alternatives pour l'entretien des espaces verts et notamment la création d'espaces mis à disposition de propriétaires d'animaux. A Mouchamps, cinq lieux ont été

aménagés du Bois des Nymphéas au bassin d'orage des Ballières en passant par le bois des Coteaux.

Si vous êtes intéressés par cette opération, des parcelles sont encore disponibles

Prenez directement contact avec la mairie : **02 51 66 21 01** ou par mail : **mairie@mouchamps.com**

SOCIAL

SERVICE DE GARDE DES MÉDECINS

A partir de 20h jusqu'au lendemain matin 8h, le samedi à partir de 12h jusqu'au lundi matin 8h ainsi que les jours fériés **pour joindre un médecin composer le numéro : 02 51 44 55 66 en cas d'urgence vitale faire le 15 ou avec un portable faire le 112**
Service de garde des pharmacies : Faire le : 3237

L'ETAT EN DIRECT, CONNECTEZ – VOUS !

Suivez l'actualité des services de l'Etat en Vendée sur facebook, twitter et internet. Venez consulter la lettre des services de l'Etat depuis la page d'accueil du site **web.rubrique@lettres**.

ADILE

Vous voulez engager des travaux de rénovation énergétique de votre logement. Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins d'éco-rénovation !

Pour changer votre chaudière, installer des fenêtres à double vitrage, isoler votre toiture, le sol ou les murs, l'ADILE propose un dispositif complet d'accompagnement pour les particuliers. Experts en rénovation, les conseillers énergie vous proposent un conseil gratuit et en toute neutralité comprenant :

- Un audit énergétique de votre logement,
- Une préconisation des travaux nécessaires,
- Une thermographie infra-rouge,
- Une évaluation des économies après travaux,
- Une aide au montage des dossiers de subventions et autres dispositifs (crédit d'impôt, éco-PTZ,...).

Pour en profiter, contactez la Plateforme Rénovation Info-Service de 9H00 à 18H00 du lundi au vendredi à La Roche sur Yon ou par internet **www.adil85.org** - Tél. **02 51 44 78 78**



PASSAGE DE LA TNT A HAUTE DEFINITION LE 5 AVRIL

Le paysage audiovisuel va connaître un nouveau bouleversement avec la modification de la norme de compression du signal audiovisuel de la TNT qui interviendra le 5 avril 2016. A cette date, les 25 chaînes gratuites de la TNT seront toutes diffusées en qualité Haute définition (HD/MPEG4) et la diffusion des chaînes en Définition Standard (SD/MPEG2) cessera définitivement. Tous les foyers qui utilisent encore un matériel de réception TNT terrestre ou satellite uniquement compatible SD devront donc s'être rééquipés en réception compatible HD ; à défaut, ils se retrouveront devant un « écran noir ».

Pour toutes vos questions, le site référence est : www.recevoirlatnt.fr

SYDEV

La mobilité électrique connaît un vrai succès en Vendée. Plus de 700 badges de recharge ont été distribués et 8 000 recharges ont été effectuées depuis septembre 2014 sur le réseau de bornes du SyDEV. Pour encourager le déploiement du véhicule électrique, le SyDEV avait accordé la gratuité d'accès aux bornes pendant 18 mois.

Lors du comité syndical du 16 novembre 2015, le schéma départemental des infrastructures de recharge a été révisé. Il a été décidé que le service de recharge serait payant : en 2016, un forfait de 10 euros annuel par badge d'accès est désormais demandé aux utilisateurs.



INFOS PRATIQUES

STOP PUB

Moins de prospectus dans sa boîte aux lettres, c'est possible

Nos boîtes aux lettres se trouvent souvent remplies par des prospectus, des publicités, ou des journaux gratuits.

Pour ceux qui ne lisent pas les publicités, les prospectus, et désirent ne plus les recevoir dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant ou une étiquette, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Ces autocollants mentionnent en général le souhait de continuer à recevoir l'information de sa collectivité. Vous pouvez venir dès à présent retirer votre autocollant STOP-PUB, auprès du secrétariat de mairie.



BOITES AUX LETTRES

Rappel aux usagers sur les obligations relatives aux boîtes aux lettres. Dans un souci de rendre la distribution du courrier plus facile et plus efficace pour les facteurs, les boîtes aux lettres doivent être correctement placées, posséder des formats et des ouvertures pouvant accueillir tous les types courants de courriers. Ainsi, dans les constructions neuves, les boîtes aux lettres doivent obligatoirement respecter les normes NF.

Les boîtes aux lettres des maisons individuelles doivent être aisément accessibles par le facteur. Elles doivent nécessairement être placées à l'entrée de chaque propriété et comporter de façon claire et lisible, les noms des occupants sous peine de n'être plus destinataires de leur courrier.

AGENCE POSTALE

Lundi	Fermé
Mercredi	10h30-12h
Mardi, jeudi, vendredi	10h30-12h / 14h-15h30
Samedi:	10h30-12h

Modifications des horaires pendant les périodes de vacances scolaires :

Pendant les vacances scolaires, l'agence postale est ouverte du mardi matin au samedi matin uniquement, de 10 h à 12h.

Ces horaires sont aménagés et annoncés par affiches dans les semaines qui précèdent et **sur le site Internet de la commune : www.mouchamps.com**

Renseignements et informations, contactez l'agence au 02 51 61 03 54.

AGENDA

AVRIL	samedi 2	Union des Commerçants et Artisans Mouchampais	salles des sports
	dimanche 3	Week-end commercial	
	mardi 5	Club du Nouvel Age Après-midi dansant	Salle des fêtes
	vendredi 8	Espaces jeunes Soirée sans alcool	Salle Rue de l'église
	mardi 12	Centre de loisirs "Parcours du cœur"	Salle des sports
	samedi 16	Espaces jeunes vente de pizzas à domicile	
	samedi 16	Football club dîner dansant	Salle Les Nymphéas
	vendredi 22	Badminton tournoi	salle de la gare
	samedi 23	OGEC - APEL "Vide ta chambre"	salle de la gare
jeudi 28	Club du Nouvel Age Mini concours de belote	Salle des fêtes	
MAI	mardi 3	Club du Nouvel Age Après-midi dansant	Salle des fêtes
	dimanche 8	Commune de Mouchamps Cérémonie commémorative	Salle des fêtes
	jeudi 26	Club du Nouvel Age Belote - mini concours	Salle des fêtes
JUIN	jeudi 4	Badminton Repas des licenciés	Salle de la Gare
	vendredi 3	Familles rurales Gala de danse	Salle les nymphéas
	samedi 4		
	vendredi 10	Football Club Mouchamps-Rochetrejoux Assemblée générale	Salle des fêtes
	vendredi 10	La Kyrielle Chorale Mélodie	Eglise de Mouchamps
	samedi 11	Ecole Privée APEL-OGEC Kermesse	Salle de la Gare
	vendredi 17	Commune de Mouchamps Fête de la musique	Place Clemenceau
	Dimanche 19	Commune de Mouchamps Journée du Patrimoine de Pays Métiers et Savoir Faire visite guidée	Place Clemenceau
	vendredi 24	Tennis Assemblée générale	Salle des fêtes
	samedi 25	Ecole publique APE Fête de fin d'année	Salle les nymphéas

À NOTER

AVIS AUX ASSOCIATIONS

Les associations communales disposent d'un espace d'affichage, situé rue du Commandant Guilbaud, devant la mairie. Vous avez la possibilité de déposer vos affiches et flyers à l'accueil de la mairie.

Contact : communication@mouchamps.com

La date limite de dépôt des articles pour la prochaine édition de l'Écho est fixée au vendredi 15 avril. Dépôt des articles au secrétariat à la mairie ou par mail à communication@mouchamps.com



L'ÉCHO MOUCHAMPAIS EN VERSION NUMÉRIQUE

Vous pouvez également recevoir la version numérique en vous inscrivant par mail à communication@mouchamps.com avec la mention « abonnement à l'Écho Mouchampais ».

Nom Prénom - adresse - Mail

► **Retrouvez-nous : www.mouchamps.com**